

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2024-01 PORTANT SUR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-543 CONCERNANT LE 168 - 172 AVENUE GRAND-PRÉ

Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général, greffier et trésorier intérimaire de la susdite Municipalité.

QU'UNE dérogation mineure au Règlement de ZONAGE 2006-543 de la ville de Bonaventure a été demandé pour le 168 - 172 avenue de Grand-Pré, Magasin CO-OP de Bonaventure ;

QUE la demande de dérogation mineure porte sur les *enseignes commerciales dans les zones 101-M, 110-M, 116-M et 131-M, - l'article 203, Les enseignes commerciales autonomes- établissement unique, alinéa 2-superficie d'une enseigne* ;

QUE cette demande de dérogation mineure aura pour effet d'autoriser que la superficie de l'affiche autonome atteigne 4,37 m² alors que le règlement exige 3 m² ;

QUE cette demande de dérogation mineure soit soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le Conseil et présidée par le maire, qui aura lieu le 6 mai 2024, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 127 avenue de Louisbourg, pour entendre les personnes et/ou organismes qui désirent s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil ;

QUE les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ou qui désirent obtenir de l'information sur cette demande de dérogation mineure sont invitées à le faire par courriel à l'adresse : urbanisme@villebonaventure.ca , en mentionnant la dérogation mineure numéro 2024-01;

QUE les questions ou les commentaires seront reçus **avant le 6 mai 2024, 16h00** ;

QU'un registre faisant mention de tous les commentaires et questions reçus sera remis au conseil municipal par le directeur général, greffier et trésorier intérimaire ;

Donné à Bonaventure, le 19 avril 2024

A handwritten signature in black ink, reading "André Pineault". The signature is written in a cursive style with a large initial 'A'.

André Pineault

Directeur général, greffier et trésorier intérimaire
Ville de Bonaventure